

Contrôle de légalité :

Réception au contrôle de légalité 30 avril 2021

Référence technique : 017-221700016-20210423-10115-DE-1-1

TARIFICATION 2021 DES PRESTATIONS DES CENTRES TECHNIQUES DÉPARTEMENTAUX ET DU LABORATOIRE GÉOTECHNIQUE ROUTIER

PÔLE AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT

COMMISSION PERMANENTE du 23 avril 2021

Direction des Infrastructures

DELIBERATION N° 2021-04-23-17

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle, le 23 avril 2021 à 12h15, sous la présidence de M. Dominique BUSSEREAU, Président du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 2 avril 2015),

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2011, la totalité de l'ancien Parc de l'Equipement a été intégrée dans les services du Département de la Charente-Maritime et que le maintien de la totalité des activités précédemment développées a permis d'assurer une continuité du service public au profit de l'Etat, des Communes et de leurs groupements ou d'organismes publics, dans le cadre fixé par la loi du 26 octobre 2009 relative au transfert aux Départements des Parcs de l'Equipement et à l'évolution de la situation des Ouvriers de Parcs et Ateliers (OPA),

Considérant que nos prestations aux services de l'Etat et au Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime doivent respecter les règles de mise en concurrence prévues par les textes relatifs aux marchés publics,

Considérant que dans ce cadre et pour la réalisation de ces prestations (mise à disposition de véhicules, engins et matériels, frais de personnels des centres techniques départementaux et du Laboratoire Géotechnique Routier), il est nécessaire de reconduire et actualiser le barème approuvé lors de notre session d'hiver du 22 décembre 2017, selon les modalités suivantes :

- pour les tarifs des véhicules de liaison et d'exploitation (sans chauffeur, carburant et assurance compris), ajustement de certains tarifs par rapport au barème 2020, prenant en compte notamment le renouvellement d'une partie de la flotte de véhicules,
- pour les tarifs des camions et matériels d'entretien routier (sans chauffeur, carburant et assurance compris), reconduction du barème 2020,
- pour les tarifs de main d'œuvre des centres techniques, reconduction du barème 2020,
- pour les prestations du Laboratoire Géotechnique Routier, reconduction du barème 2020, à l'exception des essais de contrôle de compactage au PCG 100 qui ne sont plus réalisés par le laboratoire,

Considérant que l'ensemble de la tarification applicable en 2021, jointe en annexe, est présentée en Hors Taxes et qu'il conviendra d'appliquer la Taxe à la Valeur Ajoutée lors de la réalisation éventuelle de prestations pour des tiers assujettis,

DECIDE d'approuver le barème Hors Taxes 2021 tel que joint en annexe pour l'intervention des Centres Techniques Départementaux et du Laboratoire Géotechnique Routier,

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le Président du Département,
Le Premier Vice-Président,
Lionel QUILLET

Département de la Charente-Maritime

Pôle Aménagement et Environnement

Direction des Infrastructures

Tarification des prestations réalisées par les

Centres Techniques Départementaux

et le

Laboratoire Géotechnique Routier

BAREME 2021

PREAMBULE

Le présent barème est applicable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le barème peut être modifié au cours de l'année en cas de variations significatives des coûts entrant dans la composition des prix.

Lorsque les conditions d'exécution des prestations seront nettement différentes de celles servant de base à l'établissement du tarif, des propositions de prix pourront être établies sur devis.

SOMMAIRE

I - TARIFS CENTRES TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX

- I-1 _ tarif véhicules, engins et matériels sans chauffeur, carburant et assurance compris
- I-2 _ tarif véhicules, engins et matériels sans chauffeur, sans carburant et assurance compris
- 1-3 _ tarif véhicules, engins et matériels avec chauffeur, carburant et assurance compris
- I-4 _ tarif maintenance de véhicules et engins
- I-5 _ tarif main d'œuvre des centres techniques

II -TARIFS LABORATOIRE GEOTECHNIQUE ROUTIER

- II-1 _ tarif des prestations des techniciens de laboratoire
- II-2 _ tarif des essais sur chantier
- II-3 _ tarif des essais de laboratoire

I - TARIFS CENTRES TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX

- I-1 _ tarif véhicules, engins et matériels sans chauffeur, carburant et assurance compris
- I-2 _ tarif véhicules, engins et matériels sans chauffeur, sans carburant et assurance compris
- I-3 _ tarif véhicules, engins et matériels avec chauffeur, carburant et assurance compris
- I-4 _ tarif maintenance de véhicules et engins
- I-5 tarif main d'œuvre des centres techniques

Les prestations de l'atelier pour la maintenance sur véhicules légers et fourgons comprennent la main d'œuvre, la fourniture des lubrifiants, filtres et petits consommables.

Les prestations de l'atelier pour la maintenance sur camions et engins font systématiquement l'objet de devis.

Concernant les éventuelles fournitures et pièces ne figurant pas au présent barème, le coût facturé correspond au coût réglé par le Conseil départemental à ses fournisseurs, majoré de 10%.

I-1 TARIF VÉHICULES ENGINS ET MATÉRIELS SANS CHAUFFEUR ,CARBURANT ET ASSURANCE COMPRIS			
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021
	VÉHICULES DE LIAISON ET D'EXPLOITATION		
CT1	Fourgonnette	km	0,26
VL1	Berline	km	0,20
VL2	Ludospace	km	0,20
VL4	Transport de personnel	km	0,30
VL6	Véhicule léger - 4 roues motrices	km	0,31
BDP	Bibliobus	km	0,78
FC1	Fourgon benne	km	0,43
FC2	Fourgon plateau	km	0,92
FT1	Fourgon tôlé	km	0,35
FT3	Fourgon tôlé 4x4 roues motrices	km	0,49
	CAMIONS ET MATÉRIELS D'ENTRETIEN ROUTIER		
CO5	Camion PTAC 3.5 à 7 tonnes	km	0,93
C30	Camion PTAC 7 à 9.5 tonnes	heure	19,10
C40	Camion benne PTAC 12 à 13 tonnes	heure	45,43
C50	Camion 12 tonnes équipé nacelle	heure	33,56
C60	Camion benne PTAC 19 tonnes	heure	39,75
C70	Camion 26 tonnes	heure	44,97
T40	Tracteur chargeur sans équipement	heure	19,93
TF0/TF1	Équipement chargeur (benne de reprise ou griffe)	heure	18,10
TF2	Équipement chargeur (benne de reprise et porte pale)	heure	28,00
TPR	Tractopelle	heure	42,33
C70+M30	Camion équipé gravillonneur	heure	65,87
PTA	Point à temps automatique	heure	97,47

I-1 TARIF VÉHICULES ENGINS ET MATÉRIELS SANS CHAUFFEUR ,CARBURANT ET ASSURANCE COMPRIS			
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021
CAMIONS ÉCOLE			
C00	Camion porteur école	heure	61,95
TR1	Tracteur routier école	heure	43,52
CSA	Semi-remorque école	heure	7,74

MATÉRIELS DE FAUCHAGE			
T00	Tracteur agricole fauchage	heure	29,17
T10	Porteur multiservice fauchage	heure	56,43
T20	Micro tacteur 4x4 fauchage	heure	72,28
T30	Tondeuse autoportée fauchage	heure	34,23
TB0	Débroussailleuse coupe 1.20m	heure	9,85
TB1	Débroussailleuse double coupe	heure	29,35
TB2	Débroussailleuse bras 7 à 10m coupe 1.20m	heure	19,20
LAM	Lamier élagage	heure	30,30
TK0	Turbo tondeuse avant	heure	29,50
BY0	Broyeur de branches	heure	60,25

I-2 TARIF VÉHICULES ENGINS ET MATÉRIELS SANS CHAUFFEUR, SANS CARBURANT ET ASSURANCE COMPRIS			
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021
	CAMIONS ET MATÉRIELS D'ENTRETIEN ROUTIER		
CO5 S	Camion PTAC 3.5 à 7 tonnes	km	0,50
C30 S	Camion PTAC 7 à 9.5 tonnes	heure	10,10
C40 S	Camion benne PTAC 12 à 13 tonnes	heure	35,05
C50 S	Camion 12 tonnes équipé nacelle	heure	15,30
C60 S	Camion benne PTAC 19 tonnes	heure	31,20
C70 S	Camion 26 tonnes	heure	24,45
T40 S	Tracteur chargeur sans équipement	heure	13,25
TPR S	Tractopelle	heure	24,00
C70+M30 S	Camion équipé gravillonneur	heure	44,70
PTA S	Point à temps automatique	heure	65,00
	CAMIONS ÉCOLE		
C00 S	Camion porteur école	heure	41,00
TR1 S	Tracteur routier école	heure	18,80
MATÉRIELS DE FAUCHAGE			
T00 S	Tracteur agricole fauchage	heure	15,50
T10 S	Porteur multiservice fauchage	heure	45,00
T20 S	Micro tacteur 4x4 fauchage	heure	59,00
T30 S	Tondeuse autoportée fauchage	heure	29,10

I-3 TARIF VÉHICULES ENGINS ET MATÉRIELS AVEC CHAUFFEUR ,CARBURANT ET ASSURANCE COMPRIS				
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021	
	CAMIONS			
0136	Camion CU < ou= 7T	km	1,57	
0156	Camion CU comprise entre 7 T et 9.5 T	heure	51,10	
0166	Camion CU comprise entre 12 et 13 T	heure	77,43	
0176	Camion CU > 19 T	heure	71,75	
0216	Tracteur routier + semi-remorque benne	heure	90,70	
0646	Tracteur routier + semi-remorque porte-engin	heure	90,70	
0186	Camion équipé d'une grue	heure	71,75	
	ENGINS T.P.			
0236	Pelle hydraulique sur pneus	heure	73,87	
0356	Tractopelle	heure	74,33	
0366	Camion équipé d'un Finisseur Intervention Rapide	heure	139,79	
	MATÉRIELS POUR FAUCHAGE ÉLAGAGE			
BB1	Tracteur + lamier	journée	554,72	
DIVERS				
0126	Balayage mécanique	heure	81,56	
NA01	Nacelle 16 mètres sur camion	journée	393,34	

	I-4 MAINTENANCE DES VÉHICULES ET ENGINS				
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021		
	CAMIONS				
0643	Trajet aller-retour dépannage véhicule	km	1,60		
AT03	Travaux sur devis pour tous véhicules	devis	devis		
AT04	Nettoyage haute pression	heure	29,90		
	FRAIS DE MAGASINAGE				
MAG	Frais de magasinage pour gestion et recherche des fournitures d'un montant supérieur à 500 € fournies par le Centre Technique	%	4,00		

I-5 TARIF MAIN D'ŒUVRE DES CENTRES TECHNIQUES				
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021	
MAIN D'ŒUVRE CENTRE TECHNIQUE ATELIER				
0023	Taux horaire atelier mécanique pour véhicules légers et utilitaires	heure	40,90	
0024	Taux horaire atelier mécanique pour camions	heure	48,50	
0022	Taux horaire atelier mécanique pour engins TP et spécifiques	heure	52,40	
	Majoration pour intervention hors horaires ouvrables* ou urgente	%	44,70	
MAIN I	MAIN D'ŒUVRE CENTRES TECHNIQUES CHAUSSÉES DÉPENDANCES MARQUAGE			
0023 A	Taux horaire centre technique - Agent d'exécution	heure	46,40	
0023 b	Taux horaire centre technique - Agent d'encadrement	heure	48,50	
	Majoration pour intervention hors horaires ouvrables* ou urgente	%	44,70	

^{*} horaires ouvrables : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

II - TARIF LABORATOIRE GEOTECHNIQUE ROUTIER

II-1_ tarif des prestations des techniciens de laboratoire

II-2 _ tarif des essais sur chantier

II-3 _ tarif des essais de laboratoire

Les tarifs du présent barème concernent, en principe, tous les essais réalisables par le laboratoire.

Ils comprennent:

- les prestations des techniciens de laboratoire pour collaboration technique, participation aux réunions, expertise et dimensionnement simple sous Alizé
- la réalisation des essais sur chantier avec mise à disposition d'un ou plusieurs techniciens,
 y compris le matériel nécessaire à la réalisation de l'essai (la signalisation de protection du ou des techniciens est à la charge du client)
- la réalisation des essais en laboratoire pour des matériaux livrés au laboratoire. En cas de déplacement sur site pour effectuer un prélèvement, il sera facturé une prestation de technicien de laboratoire à l'heure.

Certains tarifs concernent l'exécution d'essais par série. L'application de cette tarification implique une commande précise dont la réalisation ne nécessitera qu'un déplacement sur le terrain et une seule manipulation en laboratoire.

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas réunies, les frais supplémentaires seront facturés en sus.

II TARIFS LABORATOIRE GEOTECHNIQUE ROUTIER			
CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021
	II-1 TARIF DES PRESTATIONS DES TECHNICIENS DE LA	BORATOIRE	
LGR1	Mise à disposition d'un technicien laboratoire	heure	55,04
LGR2	Mise à disposition d'un technicien laboratoire	1/2 journée	165,12
LGR3	Mise à disposition d'un technicien laboratoire	journée	308,23
	II-2 TARIFS DES ESSAIS SUR CHANTIER		
LGR4	Carottage sur corps de chaussée	1/2 journée	306,00
LGR5	Carottage sur corps de chaussée	journée	510,00
LGR6	Mesures de déflexions	1/2 journée	255,00
LGR7	Mesures de déflexions	journée	408,00
LGR8	Plus value pour location de camion	forfait	510,00
LGR9	Contrôle de mise en œuvre	1/2 journée	204,00
LGR10	Contrôle de mise en œuvre	journée	357,00
LGR13	Mesure de portance Dynaplaque	1/2 journée	612,00
LGR14	Mesure de portance Dynaplaque	journée	969,00

CODE TARIF	DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX € HT 2021
	II-3 TARIFS DES ESSAIS DE LABORATOIRE		,
LGR15	Teneur en eau	u	11,30
LGR16	Granulométrie 0/D mm	u	102,00
LGR17	Granulométrie 0/D mm + valeur au bleu	forfait	173,40
LGR18	Contrôle granulats pour enduits superficiels ou enrobés	u	132,60
LGR19	Essai d'usure Micro Deval humide	u	102,00
LGR20	Essai Los Angeles	u	102,00
LGR21	Micro Deval + Los Angeles	forfait	183,60
LGR22	Valeur au bleu: VBS; MB 0/D; MBf	u	71,40
LGR23	Proctor Normal ou Modifié: 1 point à la W% naturelle	u	66,30
LGR24	Proctor Normal ou Modifié: 5 points	u	204,00
LGR25	Echantillon hydrocarboné : teneur en liant et granulométrie (premier échantillon)	u	153,00
LRG26	Echantillon hydrocarboné : teneur en liant et granulométrie (au delà du premier par jour de chantier)	u	122,40
LRG27	Masse volumique de granulats MVRG	u	81,60
LRG28	Masse volumique de granulats d'une éprouvette paraffinée	u	20,48
LRG 29	Confection et écrasement d'éprouvettes de béton	série	81,60